

Fiche de

**candidature à renvoyer
après lecture du document précontractuel
Version octobre 2025**

**Formation en Shiatsu des BLOCS 1 et/ou 2
(pour une formation individuelle)**

L'inscription sera effective après entretien et signature d'un contrat de formation

Pour une formation qui serait réglée par un tiers : OPCO, Département, Région, France-travail, Entreprise, etc, ne pas remplir ce document, mais demander par téléphone au 0692,45,61,66 ou par @mail : tiphaine.poulain@gmail.com, le document spécifique.

Merci d'écrire lisiblement et de compléter TOUTES les demandes.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Tel : email :

Date de naissance : Lieu :

Nationalité (obligatoire) :

Profession actuelle :

Formation :

- Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?
- Avez-vous un projet professionnel ?
- **Quelles sont vos motivations** pour suivre le cursus en SHIATSU :
(Faire une lettre de motivation séparée)

Le client reconnaît avoir pris connaissance du document précontractuel :

Dans la version : (mois/année).....

Le client demande à l'OF de prendre en considération la demande.

Les documents demandés (A envoyer à : tiphaine.poulain@gmail.com ou par la poste au 25 chemin Maduran 97424 Piton St Leu)

- Le présent document rempli, daté et signé
- La lettre de motivation

Choix de la formation (faire une croix dans le de votre choix)

BLOC 1 seul (21 jours)

BLOC 2 seul (47 jours)

(Seulement si vous avez suivi le BLOC 1 dans un autre organisme de formation (OF) et sur présentation de l'attestation de l'OF d'origine)

BLOC 1 et BLOC 2 (68 jours)

* Frais de dossier offerts (40) pour toute inscription au BLOC 1 avant le 25 novembre 2025 (=contrat signé)

* Frais de dossier offerts (40+75) pour toute inscription au BLOC 1 et BLOC 2 (=contrat signé)

Cette formation sera réglée par : (faire une croix dans le de votre choix)

- Chèque
- Virement
- Espèces

Avec la signature du contrat, le versement de 30 % du total **soit €** sera réglé par :

(faire une croix dans le de votre choix)

- Chèque
- Virement

Si règlement par chèque : il sera encaissé 15 jours après la signature du contrat),
Si règlement par virement : le virement sera à effectuer obligatoirement entre 15 et 18 jours après la signature du contrat. (Voir délai rétractation)

Vos possibilités d'être contacté(ée) pour un entretien téléphonique :

Vos dates possibles	Vos créneaux horaires possibles

Je soussigné(e) [prénom et NOM]
déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans ce document sont exacts.

Fait à.....le/...../.....

Signature :